



rapport financier
2016-2017

Analyse du bilan

POSTES	2016	2015	2014
A) IMMOBILISATIONS NETTES	202 687	203 640	197 330
Capital souscrit ou fonds associatif			
+ Réserves			
+ Report à nouveau	688 763	683 948	725 635
+ Résultat de l'exercice	147 523	5 248	-41 687
+ Subvention d'investissement nette			
B) TOTAL DU CAPITAL PROPRE	836 286	689 196	683 948
Provisions pour risques et charges	28 556	23 256	19 006
+ Provision pour dépréciation actif circulant			
+ Emprunts bancaires à plus d'un an			
+ Autres emprunts à plus d'un an			
+ Avances conditionnées à plus d'un an			
- Charges à répartir sur plusieurs exercices			
C) TOTAL DES AUTRES CAPITAUX	28 556	23 256	19 006
D) FINANCEMENT STABLE = (B + C)	864 842	712 452	702 654
E) FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL = (D - A)	662 155	508 812	505 624
Stocks			
+ Subventions à recevoir			
+ TVA			
+ Autres créances	205 779	197 336	184 176
+ Charges constatées d'avance	18 388	11 549	52 961
F) TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	224 167	208 885	237 137
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT HORS SUBVENTIONS	224 167	208 885	238 292
Acomptes et avances dont les abonnements			
+ Dettes fournisseurs	101 858	141 814	74 768
+ Dettes financières			
+ Dettes sociales et fiscales	150 235	157 288	110 487
+ Emprunts à moins d'un an			
+ TVA à régler			
+ Autres dettes	8 646	5 777	1 991
+ Produits constatés d'avance			
G) TOTAL DU PASSIF CIRCULANT	260 739	304 879	187 246
H) BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT (F - G)	-484 906	-513 764	49 891
Valeurs mobilières de placement			116 988
+ Disponibilités	666 820	604 806	337 590
- Concours bancaires			
I) TRÉSORERIE	666 820	604 806	454 578
TOTAL ACTIF	1 125 581	1 017 331	890 200
TOTAL PASSIF	1 125 581	1 017 331	890 200

Compte de résultat 2015-2016

Budget prévisionnel 2017

COMPTE DE RÉSULTAT - BUDGET PRÉVISIONNEL		Réalisé 2015	Réalisé 2016	Prévisionnel 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION				
SUBVENTIONS				
741800	Subvention ministère de la Culture et de la Communication	29 700	30 000	30 000
	Sous-total	29 700	30 000	30 000
REPRISES ET TRANSFERT DE CHARGES				
781500	Reprise provision risques et charges	0	0	0
781740	Reprise provision dépréciation créances	0	8 058,98	8 000
791000	Transfert de charges	2 672,12	7 357,01	5 000
	Sous-total	2 672,12	15 415,99	13 000
AUTRES PRODUITS				
751000	FCAP	315 328,72	320 103,46	328 000
	Sous-total	315 328,72	320 103,46	328 000
COTISATIONS				
756000	Cotisations	1 018 994,53	1 036 753,55	1 045 000
	Sous-total	1 018 994,53	1 036 753,55	1 045 000
A	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 366 695,37	1 402 273	1 416 000

CHARGES D'EXPLOITATION				
60 - ACHATS				
604100	Achat espaces communication	69 457,32	31 838,40	45 000
606110	EDF	5 353,83	6 315,85	6 400
606300	Fournitures d'entretien	1 065,11	963,36	1 100
606400	Fournitures administratives	4 196,78	2 049,75	3 200
	Sous-total	80 073,04	41 167,36	55 700
61 - SERVICES EXTÉRIEURS				
613200	Locations locaux fixes et charges	179 959	185 324,60	187 000
613500	Location copieurs, machine à affranchir et matériel technique	13 214,88	15 362,38	15 500
615200/500	Entretien sur biens immobiliers et mobiliers	1 630,15	1 565,36	1 700
615610	Maintenance fax, copieur, téléphone et matériel technique	7 017,46	7 563,98	8 000
615611	Maintenance informatique	23 056,86	17 327,23	18 000
615620	Ménage Arcade	20 020,49	19 875,72	20 200
616000	Primes d'assurance	4 333,10	4 296,45	4 400
617000	Études et recherches	0	0	50 000
618300	Documentation artistique et technique	15 710,56	13 002,80	15 800
618500	Frais de colloques, séminaires	822,80	415,20	2 000
	Sous-total	265 765,30	264 733,72	322 600
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS				
621000	Personnel extérieur à l'entreprise	8 318,93	23 209,30	8 500
622620	Honoraires administratifs	19 532	22 440	22 500
622640	Autres honoraires	9 918,84	14 370,20	15 000

622700	Frais d'actes	81,12	3 050	0
623100	Annonces et insertions	111,60	0	150
623400	Cadeaux	740,75	464,60	700
623600	Catalogues, imprimés et imprimeurs	20 856	6 205,20	6 500
623800	Pourboires, dons	200	10 280	250
624800	Transport administratif	1 096,36	1 572,88	1 400
625120	Voyages élus, représentants dans les instances et intervenants	40 852,53	32 779,76	37 000
625130	Voyages et missions permanents	10 673,38	9 389,76	10 200
625500	Frais et déménagement	0	0	28 000
625700	Mission réception tiers (hôtels, défraiements et accueil)	12 706,13	8 002,35	11 000
625703	Mission réception élus (repas, hôtels et défraiements)	17 861,64	15 565,32	16 500
625704	Mission réception permanents (hôtels et défraiements)	11 324,47	9 480,23	11 000
625706	Mission réception Avignon	13 625,76	17 125,87	17 000
625707	Réception représentants dans les instances et personnel qualifié	1 491,75	290,71	1 400
626000	Frais machine à affranchir et routeur	8 647,85	4 199,01	5 500
626100	Téléphone, Internet, fonctionnement	9 286,12	7 174,17	7 300
627000	Services bancaires et assimilés	1 382,79	1 447,97	1 600
628000	Autres services	0	1 785,24	1 900
628100	Cotisations	8 202	3 765	3 900
628300	Frais formation	3 881,60	2 772	4 000
628500	Frais recrutement	280,80	0	200
	Sous-total	201 072,42	195 369,57	211 500
63 - IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
631100/3300	Taxe sur les salaires, participation à la formation continue	32 603,81	34 220,28	35 000
635100	Impôt taxe d'habitation	1 279	1 294	1 400
	Sous-total	33 882,81	35 514,28	36 400
64 - CHARGES DE PERSONNEL				
641100	Salaires bruts	424 242,23	435 794,97	450 000
641200	Congés payés, RTT	-9 663	7 264	-1 000
641410	Indemnités licenciement	50 000	0	0
641420	Indemnités transport	4 671,98	3 862,13	4 500
641440	Tickets restaurant	9 020,88	9 463,93	9 600
641430	Allocations formation, gratification stage	102,24	365,52	300
641490	Indemnités rupture conventionnelle	0	0	0
645000/7500	Charges sociales	186 956,17	194 935,71	201 300
	Sous-total	665 330,50	651 686,26	664 700
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
651600	Droits d'auteur	1 813,85	1 248,24	1 900
651610	Droits d'auteur graphiste	9 145	8 275	9 000
654400	Pertes créances irrécouvrables	0	5 594,98	3 000
	Sous-total	10 958,85	15 118,22	13 900
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
681110	Dotation amortissements immobilisations incorporelles	6 484,68	774,42	7 000
681120	Dotation amortissements immobilisations corporelles	3 773,53	5 654,75	4 700
681500	Provisions pour charges	4 250	5 300	4 800
681740	Dotation provision dépréciations créances clients	14 543,98	16 848,40	15 700
	Sous-total	29 052,19	28 577,57	32 200
B	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 286 135,11	1 232 166,98	1 337 000
C = A - B	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	80 560,26	170 106,02	79 000

COMPTE FINANCIER				
76 - PRODUITS FINANCIERS D				
766000	Gain de change	-	-	-
767000	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	283,76	0	300
768000	Autres produits financiers	1 166,99	3 787,37	4 000
	Sous-total	1 450,75	3 787,37	4 300
66 - CHARGES FINANCIÈRES E				
661100	Intérêts des emprunts	-	-	-
666000	Perte de change	-	-	-
668000	Autres charges financières	-	-	-
	Sous-total	0	0	0
F = D - E	RÉSULTAT FINANCIER	1 450,75	3 787,37	4 300
G = C + F	RÉSULTAT COURANT	82 011,01	173 893,39	83 300

COMPTE CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS				
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS				
772000	Produit exceptionnel sur exercice antérieur	22 741,88	2 259,56	13 000
775200	Produits cession d'immobilisations corporelles	1 582,10	0	1 800
778000	Autres produits exceptionnels	0	101,64	0
	Sous-total	24 323,98	2 361,20	14 800
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				
672000	Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	653,57	1 546,30	1 000
675200	Valeur cession d'immobilisation	1 999,98	0	1 500
678000	Autres charges exceptionnelles	0	6,93	30 000
622610	Honoraires avocats	72 435	22 960	50 000
623620	Site Internet	25 716	3 658,47	4 000
625709	Reception interregionales	0	0	11 000
	Sous-total	100 804,55	28 171,70	97 500
I = G - H	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-76 480,57	-25 810,50	-82 700
695000	Impôt sur les sociétés	282	560	600
	Affectation de fonds propres	0	0	0
K = C + F + I - IS + fds propres	RÉSULTAT	5 248,44	147 522,89	0

Exercice 2016 - Prévisionnel 2017

Concernant l'exercice 2016, le Conseil national dans sa deuxième année de mandat a poursuivi ses orientations stratégiques d'accompagnement des adhérents et des délégations régionales dans une année marquée par les suites des élections régionales et les débuts de l'élection présidentielle.

Nous prenons aussi des mesures de prudence budgétaire compte tenu de notre assignation sur le respect de l'accord de 2003 sur l'emploi d'artistes interprètes dans les CDN auprès du tribunal de grande instance par les fédérations et syndicats d'artistes de la CGT, de la CFDT et de FO.

Le mandat confié par l'assemblée générale de septembre 2016 sur l'achat du siège syndical est instruit. Plusieurs locaux sont visités dont certains se rapprochant de nos besoins et de nos ressources. Les dossiers de demande de prêt ainsi qu'un plan de trésorerie sont réalisés. Pour autant, la précaution due au contentieux en cours nous conduit à repousser l'exécution de ce projet.

Nos mesures de prudence et de bonne gestion conduisent à une clôture de l'exercice 2016 avec un résultat positif exceptionnel de 147 522,89 euros. Cette somme doit être considérée comme permettant de contribuer à assumer une part de nos responsabilités en cas de condamnation ou bien entrer dans la réalisation reportée du projet d'acquisition.

Dans la perspective de l'année 2017, le budget prévisionnel du syndicat est présenté selon les options dynamiques suivantes :

- la poursuite de l'animation de la vie syndicale en région ;
- la participation au financement d'études universitaires permettant d'objectiver les modes de diffusion et de production dans le secteur public ;
- les frais à anticiper dans l'éventualité d'un déménagement si la décision de l'achat de notre siège syndical se concrétise ;
- une réserve de continuité démocratique de 30 000 euros permettant au prochain Conseil national élu en septembre de réaliser un projet de son choix en fin d'exercice ;
- une légère hausse prévisible des cotisations et du fonds d'aide au paritarisme, suivant la trajectoire des années précédentes.

Compte de résultat 2016

PRODUITS 2016

Les produits d'exploitation réalisés s'élèvent à 1 402 273 euros. Ceux de 2015 étaient de 1 366 695,37 euros. On constate donc une variation de 2,6 % entre 2015 et 2016, ce qui marque une stabilité des produits, liée principalement aux cotisations, comme nous pouvons le voir plus bas.

La subvention allouée par la DGCA est reconduite pour un montant légèrement supérieur de 30 000 euros. Le Syndeac avait demandé une aide de 40 000 euros au titre du soutien aux actions que mène notre syndicat sur des dossiers d'intérêt général pour l'ensemble des entreprises artistiques et culturelles qui travaillent dans le domaine de la création.

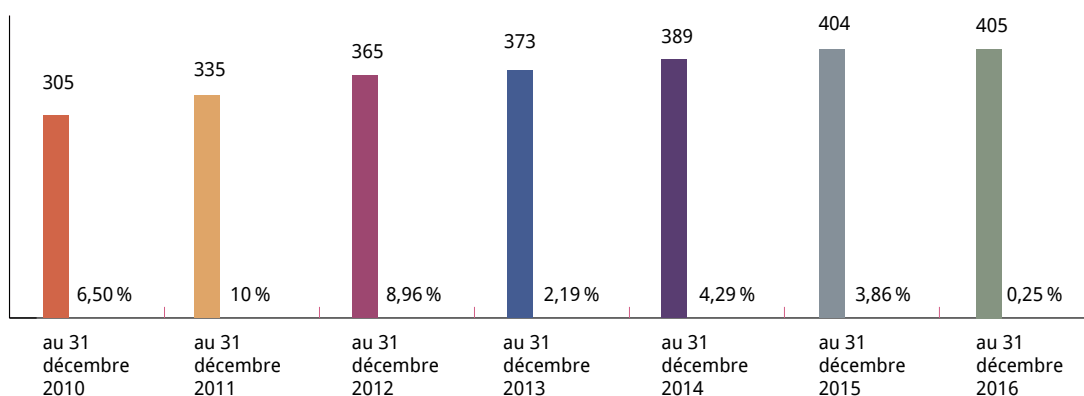
La part revenant au Syndeac dans la répartition 2015 du FCAP s'élève à 320 103,46 euros (pour 315 328,72 euros en 2015). Cette augmentation de 4 774,74 euros (pour rappel, elle était de 11 242 euros entre 2014 et 2015) est constatée sur le premier et le quatrième trimestres, alors que les deuxième et troisième trimestres sont d'un montant légèrement inférieur. Notre syndicat continue de confirmer sa place en termes de représentativité comparée.

Les cotisations atteignent en 2016 un montant de 1 036 753,55 euros (1 018 994,53 euros en 2015). On note une variation positive de 1,74 % par rapport à 2015 (pour rappel + 2,85 % entre 2014 et 2015). Cela marque là aussi, outre la stabilité des produits, une vigueur et une stabilité syndicales malgré le contexte difficile des financements dans notre secteur. Au 31 décembre 2016, le Syndeac réunit 405 adhérents contre 404 au 31 décembre 2015 (et pour mémoire 335 au 31 décembre 2011, et 252 en 2007).

Évolution des adhésions et des cotisations depuis le 31/12/2010

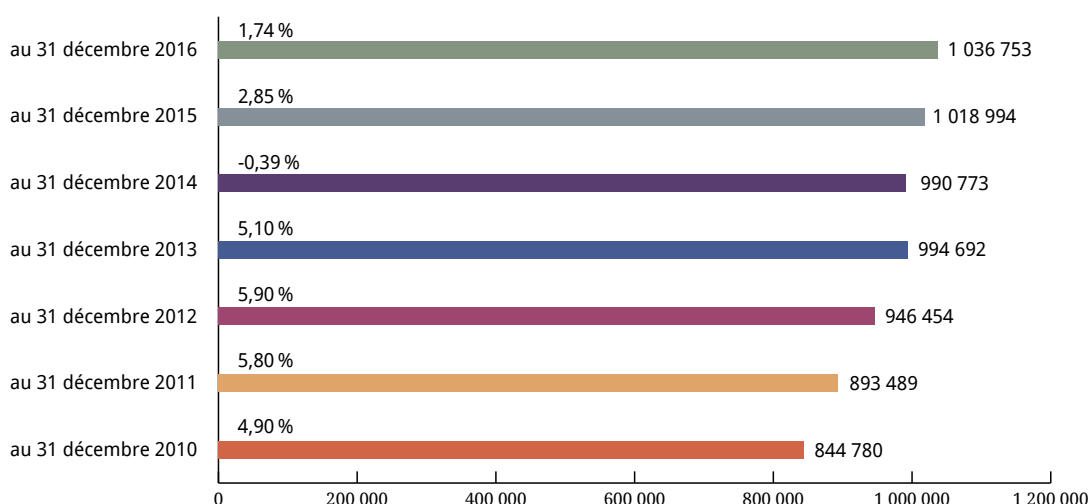
Au 31/12/année	Nombre de structures	Évolution en %	Montants (€)	Évolution en %
2010	305	6,50 %	844 780	4,90 %
2011	335	10 %	893 489	5,80 %
2012	365	8,96 %	946 454	5,90 %
2013	373	2,19 %	994 692	5,10 %
2014	389	4,29 %	990 773	-0,39 %
2015	404	3,86 %	1 018 994	2,85 %
2016	405	0,25 %	1 036 753	1,74 %

Progression des adhésions 2010-2016



Progression en nombre et en % des adhésions par année, soit une hausse cumulée de 30 % d'adhérents depuis le 31/12/2010.

Progression des cotisations 2010-2016



Soit une augmentation d'environ 30 % du nombre d'adhésions depuis 2010, et de 21 % des cotisations depuis 2010.

CHARGES 2016

Les charges d'exploitation réalisées pour l'exercice 2016 sont de 1 232 166,98 euros.

Le réalisé 2015 s'élevait à 1 286 135,11 euros. Cela représente une variation à la baisse de 4,2 %. Celle-ci s'explique par des charges exceptionnelles en 2014 en termes de changement de personnel et l'affectation des comptes 641 (salaires et traitements) et 645 (charges sociales), mais aussi par des mesures d'économie sur de nombreux postes de dépense en 2016 malgré la hausse des frais d'avocat et les investissements sur le site Internet. La baisse des charges est nette sur les dépenses d'espaces de communication, et les impressions des rapports d'activités et financiers désormais majoritairement dématérialisés, ainsi que sur les frais de voyage des élus.

Achats

Achat d'espaces de communication

Après une campagne importante à l'automne 2015 (encarts dans la presse quotidienne régionale doublée d'une campagne nationale dans *L'Humanité*, *Libération* et *Le Monde* à l'occasion toujours des élections régionales) cette ligne de dépenses est réduite de moitié en 2016.

Services extérieurs

Entretien immobilier et mobilier

Ces dépenses concernent uniquement le petit entretien au sein des locaux. En revanche, le montant des loyers augmente depuis 2015.

Maintenance informatique

En 2015, l'ouverture de notre nouveau site implique des dépenses ponctuelles comme, par exemple, une adaptation spécifique de notre base de données FileMaker. Depuis que notre site Internet est ouvert et fonctionnel, nos dépenses en 2016 sont stabilisées sur un montant moindre.

Études et recherches

Nous avons prévu une dépense par mesure de précaution, en lien avec la négociation de l'accord d'indemnisation du chômage des intermittents. Ce projet ne s'est pas révélé utile et nous ne l'avons pas réalisé.

Honoraires administratifs

Ce compte inclut les honoraires de notre cabinet comptable et du commissaire aux comptes (dossier de représentativité inclus). En outre, il contient un forfait de service qui a été demandé pour une intervention d'Audiens sur la représentativité.

Personnel extérieur à l'entreprise

L'augmentation de cette ligne de dépenses en 2016 correspond à l'intervention d'un vidéaste pour la réalisation et le montage de vidéos et leur mise en ligne pour la plateforme «L'art déclare» dédiée aux élections présidentielle et législatives.

Honoraires avocats

Cette charge présentée comme une charge exceptionnelle en 2015, correspondait à plusieurs dépenses d'avocats, à la prise en charge d'un risque prud'homal pour deux de nos adhérents et à la représentation engagée dans le cadre de l'assignation portée contre le syndicat et 15 centres dramatiques nationaux par la fédération CGT Spectacle. En 2016, cette charge est principalement constituée des frais d'avocats générés par l'assignation qui, bien que conséquents, sont inférieurs à ceux dépensés en 2015.

Autres honoraires

Cette hausse des dépenses correspond principalement à des travaux de transcription, de sténographie ou de traduction concernant ponctuellement les réunions régionales ou les rencontres professionnelles d'Avignon.

Catalogues et imprimés

Nous avons dépensé un montant moins important en 2016. L'enveloppe globale de 20 856 euros en 2015 s'expliquait par la réalisation et l'édition d'un rapport d'activités plus fourni, de brochures «Actes» ainsi que par la prise en charge de travaux d'impression pour les délégations régionales qui le souhaitaient. Ce poste de dépense diminue en 2016 car les rapports sont majoritairement dématérialisés, et édités en nombre restreint.

Site Internet

Le développement, la création et la mise en œuvre du site sont présentés en charges exceptionnelles. Le site Internet ne gère plus que quelques dépenses de maintenance en 2016.

Transport administratif

Ce compte correspond au transport de matériel et de documents à Avignon ainsi qu'au service de coursiers pour la remise en mains propres des courriers adressés aux ministères. Le réalisé pour l'exercice 2016 est globalement identique à 2015.

Mission réception

Sur l'ensemble des lignes concernant les élus, les représentations syndicales, les permanents et les invités, au cours de l'année comme lors des rencontres à Avignon, les dépenses ont été réduites en 2015. Cette tendance se poursuit en 2016, malgré une légère augmentation des missions à Avignon.

Affranchissement

Les frais d'affranchissement avaient augmenté sensiblement en 2015 du fait des envois des rapports d'activités et financiers plus lourds, accompagnés de la diffusion des brochures « Actes » des rencontres interrégionales et parlementaires. Les éditions papier des rapports ayant diminué, les frais d'affranchissement baissent aussi en 2016.

Téléphonie, Internet, fonctionnement

La baisse de ces dépenses est due à la renégociation de notre contrat de flotte auprès d'un nouveau fournisseur.

Frais de formation

La reprise d'une politique de formation individuelle en 2015, en lien avec l'Afdas mais dont une partie nous revient, explique les dépenses après une année 2014 sans frais. Une mobilisation plus importante de notre plan de formation de l'Afdas permet une moindre dépense en 2016.

Taxe sur les salaires, participation à la formation continue

La taxe sur les salaires 2015 est plus faible en pourcentage que celle de 2014 car la masse salariale est moins importante mais aussi parce que nous bénéficions d'un abattement en 2015. Il n'y a pas de variation notable en 2016.

Impôts, taxe d'habitation

La hausse de cette charge en 2015 est due à des pénalités de retard de paiement. Il n'y a pas de variation notable en 2016.

Charges de personnel

Salaires et charges sociales

Après une baisse de la masse salariale en 2015 (mission confiée à Fabien André sur sept mois au lieu de onze, suspension des postes de la directrice adjointe et du juriste le temps du recrutement suivant leur départ), les salaires bruts de 2016 sont à peine plus élevés qu'en 2015. La masse salariale reste stable, les charges sociales ont légèrement augmenté proportionnellement.

Autres charges

Droits d'auteur et graphisme

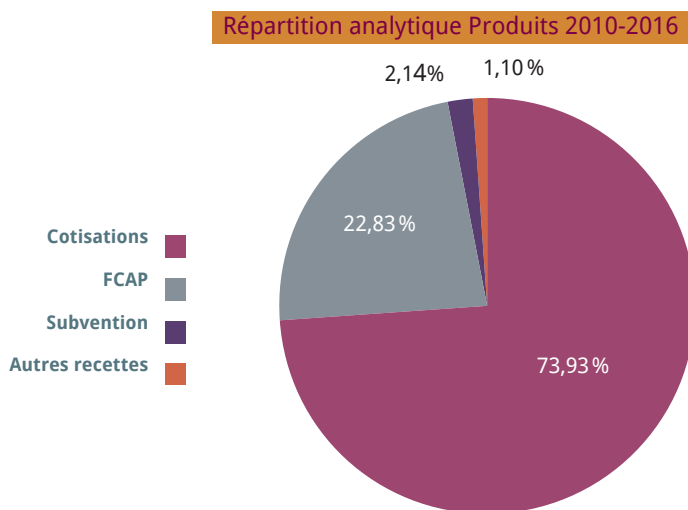
En 2015, les graphistes Serge Bloch et Alice Delachapelle répondent à des commandes plus importantes, notamment pour le site, le rapport d'activités et les « Actes ». C'est également le cas en 2016, les dépenses sont stables.

Dépréciation créances clients

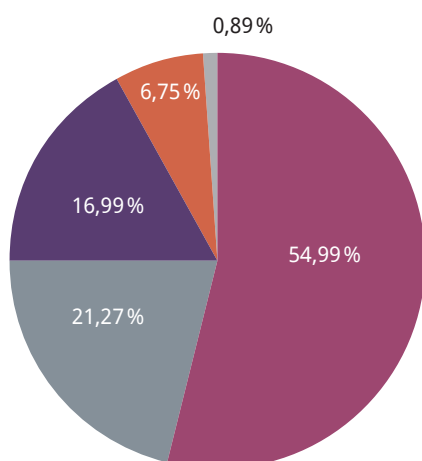
Des structures qui n'ont pu honorer leurs créances sur plusieurs années, et dont les cotisations 2016 ne seront probablement pas payées, nous amènent à cette écriture. Cette dépense en 2016 est légèrement supérieure à 2015.

Compte de résultat 2016 - Produits

Cotisations	73,93 %
FCAP	22,83 %
Subvention	2,14 %
Autres recettes	1,10 %
Total	100 %



Répartition analytique des charges



- Fonctionnement (administration)
- Moyens juridiques et chambre professionnelle
- Communication
- Vie syndicale
- Réunions interrégionales

Compte de résultat 2016 - Charges

Fonctionnement (administration)	54,99 %
Moyens juridiques et chambre professionnelle	21,27 %
Communication	16,99 %
Vie syndicale	6,75 %
Réunions interrégionales	0,89 %
Total	100 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

L'actif net au 31 décembre 2016 est de 1 125 581 euros.

L'actif net immobilisé est de 202 687 euros (actif brut : 621 758 euros) dont 14 096 euros d'immobilisations corporelles. Les cotisations dues et non encaissées au 31 décembre 2016 sont de 23 333,40 euros.

Passif et résultat 2016

Le report à nouveau au 31 décembre 2016 est de 688 762,82 euros.

Le résultat de l'exercice est de 147 522,89 euros.

Les fonds propres s'élèvent donc à 836 285,71 euros.

Budget prévisionnel 2017

Le prévisionnel 2017 est présenté à l'équilibre et à partir des produits d'exploitation équivalents au réalisé 2016 en tenant compte de l'évolution des cotisations et du FCAP. Les charges de fonctionnement sont reconduites dans leurs grands équilibres. Une ligne spécifique et pérenne est créée à destination de l'animation de la vie syndicale en région. Les frais d'un déménagement sont anticipés si la décision de l'achat d'un siège syndical se concrétise. Il est prévu un développement des frais de déplacement dans les instances fédérales et communautaires de l'Union européenne. La charge exceptionnelle des honoraires d'avocats autour de l'assignation, ainsi que le risque juridique sont planifiés à hauteur de nos moyens. Deux études sont en cours : l'une sur la diffusion de la danse en partenariat avec l'Office national de diffusion artistique, l'autre sur l'observation de l'emploi et de l'économie de notre secteur en collaboration avec Christine Sinapi, directrice académique et du développement pédagogique à l'université de Bourgogne à Dijon.

L'affectation du différentiel en charges exceptionnelles permettra au Conseil national élu de disposer d'une souplesse budgétaire pour conduire une politique réactive. Ce provisionnement est aussi un moyen de devancer un contexte économique difficile qui pourrait avoir des conséquences sur la stabilité des recettes constatées jusque-là.

PRODUITS 2017

Produits d'exploitation : 1 416 000 euros

DGCA, subvention 2017

Nous avons réitéré notre demande de subvention à hauteur de 30 000 euros auprès de la DGCA pour l'année 2017. Cette demande est effectuée au titre du soutien aux actions que mène notre syndicat, et plus précisément pour le développement de chantiers d'intérêt général pour l'ensemble du secteur. Notre demande, déposée auprès de la DGCA, est en cours de traitement.

FCAP

Des discussions sont toujours en cours pour une nouvelle répartition du Fonds commun d'aide au paritarisme (FCAP), issu de cotisations assises sur la masse salariale des entreprises. La part non attribuable, c'est-à-dire la part des structures non adhérentes à l'un des huit syndicats d'employeurs de la branche, est aujourd'hui répartie entre syndicats au prorata du nombre de leurs adhérents, une fois distribuée à chacun une part forfaitaire égale. Certaines organisations syndicales d'employeurs revendiquent une augmentation de la répartition à parts égales pour chacun. La hausse du nombre de nos adhérents a entraîné jusque-là une augmentation de la quote-part attribuée au Syndeac et nous provisionnons une somme correspondant à la trajectoire régulière depuis plusieurs années.

Adhésions

Le nombre d'adhérents, après avoir augmenté régulièrement chaque année, semble se stabiliser. Nous provisionnons une somme correspondant aux évolutions observées dans les derniers exercices.

CHARGES 2017

Charges d'exploitation : 1 337 000 euros

Achats

Achat d'espaces de communication

L'approche médias impulsée en 2016 amène à reconduire cette charge mais en la minorant, les choix de campagne de presse se faisant plutôt à échelle nationale que régionale comme dans l'exercice précédent.

Fournitures et maintenance

Nous reprenons ces comptes en les augmentant légèrement dans l'éventualité d'un déménagement.

Services extérieurs

Maintenance informatique

Maintenant que le site est fonctionnel, nous réduisons légèrement notre enveloppe de maintenance annuelle. Et nous budgétions une enveloppe dans la perspective de l'achat de locaux qui impliquerait une maintenance de notre parc informatique.

Études et recherches

Nous budgétions seulement 50 000 euros d'études correspondant à notre contribution à l'étude de l'Onda sur la diffusion de la danse, et surtout à celle confiée par le syndicat à l'université Bourgogne de Dijon sur l'emploi et l'économie de la création dans le secteur public subventionné.

Frais de colloque

Cette dépense est augmentée pour les projets dans le cadre de l'Union européenne.

Autres services extérieurs

Personnel extérieur à l'entreprise

Cette dépense baisse sur l'exercice 2017, elle correspond sur 2016 au travail confié au vidéaste dans le cadre de la réalisation de « L'art déclare ».

Honoraires administratifs

Ce compte contient les honoraires de notre cabinet comptable auprès duquel les paies et l'expertise comptable sont externalisées, ainsi que les honoraires de notre commissariat aux comptes.

Honoraires avocats

Permise par l'internalisation du soutien aux adhérents, l'implication du pôle conseil et l'accès facilité aux ressources documentaires, la renégociation des contrats débutée en 2013 atteint une stabilité raisonnable avec une enveloppe à hauteur de 15 000 euros. Le compte Honoraires avocats (622610) est placé en charges exceptionnelles pour 60 000 euros du fait de l'assignation du Syndicat français des artistes interprètes (SFA).

Catalogues, imprimés et imprimeurs

Nous poursuivons le développement des éditions numériques plutôt que les impressions, en particulier pour les rapports statutaires.

Voyages élus, permanents, représentants d'instances, réception

Les délégués régionaux, entourés d'équipes collégiales, se déplacent davantage à l'intérieur des grandes Régions. Cette dépense est prise en compte dans la ligne spécifique ouverte aux Régions en 2017.

Frais de déménagement

Dans l'éventualité de l'achat de locaux, nous prévoyons des frais de déménagement.

Charges de personnel

Ce poste reflète la réalité de l'équipe permanente du Syndeac considérée comme stabilisée. Le montant des charges de personnel prévu au prévisionnel 2017 s'élève à 664 700 euros.

Dotation aux amortissements et aux provisions

L'ensemble des dotations aux amortissements est en cours de solde depuis 2015. En revanche, 6 000 euros ont été provisionnés pour poursuivre le renouvellement régulier de notre matériel technique et de notre parc informatique.

Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles sur exercice antérieur

Une provision pour des cotisations de l'année antérieure non réglées est inscrite par mesure de précaution.

Réception interrégionale

Cette ligne est créée en 2016, la somme de 11 000 euros lui est affectée pour l'année 2017. L'un des axes stratégiques du Conseil national demeure de favoriser l'autonomie d'action des délégations régionales par cette intervention budgétaire spécifique.

Édité à 300 exemplaires par le **Syndeac**
Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles
8, rue Blanche – 75009 Paris
Septembre 2017
Ne peut être vendu

Directrice de publication
Madeleine Louarn
Chef de rédaction
Cyril Seassau
Suivi de rédaction et de fabrication
Marie-Pierre Bayle, Laurence Raoul
et **Béatrice Schaller-Le Leu**

Ont collaboré
Romarc Daurier
Laurence Raoul
Cyril Seassau
Chloé Sourdillat

Graphiste
Alice Delachapelle

Correctrice
Virginie Tarridec

Imprimeur
Atelier Nory Paris



8, rue Blanche
75009 Paris
Tél. : 01 44 53 72 10
Fax : 01 44 53 72 12
contact@syndeac.org
www.syndeac.org

